2 septembre 2009 **09.163** 

## Interpellation du groupe socialiste

## Quel avenir pour les cours de langue et de culture?

Le canton de Neuchâtel est, depuis de nombreuses années, un exemple de collaboration avec les différentes communautés migrantes en ce qui concerne la dispense des cours de langue et de culture. Comprenant l'avantage sur le plan pédagogique comme de l'intégration qu'ils présentent, le canton comme les communes se sont attachés à valoriser la tenue de ces cours en en tenant compte, notamment, pour l'évaluation de l'école obligatoire et en facilitant leur tenue, par exemple par la mise à disposition de locaux.

Certaines communes du canton, comme la Ville de La Chaux-de-Fonds, ont également profité de l'existence de tels cours pour créer des synergies communes et des collaborations débouchant sur des projets intéressants.

Cependant, les nombreux cours de langues dispensés par les communautés migrantes qui viennent enrichir la vie de notre canton sont, parfois, menacés. Un exemple vient illustrer cette préoccupation: les cours d'italien, idiome de la plus grande communauté migrante implantée depuis quatre générations et troisième langue nationale craignent pour leur pérennité. Depuis une quinzaine d'années, l'Etat italien se désengage progressivement de sa politique étrangère. Cette baisse du financement, engendre des problèmes importants en matière de recrutement comme en matière d'organisation, et risque de déboucher sur le développement de cours privés et donc un apprentissage à deux vitesses.

Un problème que l'on peut transposer à d'autres cours implantés.

Conscients que ce problème dépasse les compétences du seul canton, mais assurés que cette situation le touche directement de par les conséquences du manque de ressources, nous souhaiterions demander au Conseil d'Etat s'il perçoit le problème et si des contacts ou collaborations sont envisagés, avec la Confédération, afin de soutenir ces cours de langues et les familles neuchâteloises concernées.

Signataires: S. Locatelli, G. Spoletini, A. Blaser, A. Houlmann, M. Giovannini, J.-P. Baer, L. Perrin, A. Tissot Schulthess, E. Flury, C. Fischer, F. Cuche, S. Fassbind Ducommun, M. Castioni, A. Clerc Birambeau et B. Nussbaumer.